

Les employeurs exploitant les petites, moyennes et grandes entreprises dans tout l'Ontario peuvent maintenant demander la [Subvention Canada-Ontario pour l'emploi](#) afin d'investir dans la formation professionnelle des employés nouveaux et en poste.



La Subvention Canada-Ontario pour l'emploi (la Subvention pour l'emploi) offre aux employeurs l'occasion d'investir dans leur main-d'œuvre avec l'aide du gouvernement.



La Subvention pour l'emploi fournira un soutien financier direct aux employeurs qui désirent acheter de la formation pour leurs employés. Les petites, moyennes et grandes entreprises qui ont un plan pour offrir une formation à court terme à leurs employés, nouveaux ou en poste, pourront bénéficier de cette subvention qui :



- fournira un soutien gouvernemental jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par personne pour les coûts de la formation.
- exigera des employeurs qu'ils paient le tiers des coûts totaux. Des mesures plus souples s'appliqueront pour les petites entreprises afin qu'elles puissent faire une contribution en nature pour couvrir leur part des coûts.
- exigera que la formation soit offerte par une tierce partie admissible.



Si vous êtes un employeur qui a besoin de compétences particulières, la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi pourrait vous convenir.